



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

GDF

Question écrite n° 113599

Texte de la question

M. Axel Poniatowski attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le statut très spécial dont bénéficiera, semble-t-il à court terme, un nombre accru de salariés du secteur de l'énergie, en matière de retraite. Aujourd'hui, les régimes de retraite doivent impérativement tendre vers l'équilibre, et les régimes spéciaux doivent faire l'effort de s'aligner sur le régime général. Aussi paraît-il tout à fait étonnant d'étendre les avantages importants dont bénéficient les agents d'EDF-GDF à d'autres salariés du secteur de l'énergie - certains personnels de Suez, et les nouveaux venus sur le marché de l'énergie à partir de 2007, date de libéralisation du secteur de l'énergie. Il aimerait donc savoir si le Gouvernement compte effectivement augmenter le nombre de bénéficiaires du régime très spécial de retraite des agents d'EDF-GDF. Si telle est son intention, il souhaiterait également savoir si cette mesure est prise pour désamorcer l'opposition de certains syndicats au projet de fusion Gaz de France-Suez.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113599

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13125